

P.L.A.B



Vendredi 22 avril 2016, dans son émission « **La Lorraine est formidable** », Isabelle Margo présente le principe des IG (Indications Géographiques). Elle rappelle notamment qu'elles ont été lancées par l'Etat il y a un an dans le but de **protéger un produit dans sa fabrication et son origine**.



La journaliste précise qu'il y a un « véritable objectif de reconnaissance d'un savoir-faire au niveau national et international » et une volonté de mise à disposition d'une information officielle pour les consommateurs.

Didier Hildenbrand intervient et explique comment, en tant que Directeur du PLAB, il a élaboré après 7 mois de travail, le dossier pour créer l'IG « Siège de Liffol » qui regroupe aujourd'hui 25 entreprises. Il précise les critères qui permettront de bénéficier de cette IG. Il faudra alors respecter les **22 étapes de fabrication** et appartenir à l'une des **165 communes** citées de manière exhaustive dans le dossier pour pouvoir prétendre obtenir ce précieux sésame.

La validation de l'IG est attendue en **janvier 2017**... affaire à suivre !

Durée du sujet : 01 mn 57

[Cliquez ici pour écouter l'émission](#)